



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 21° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : juillet-août-septembre 2018

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Aucun frais de réception et d'accueil n'a été effectué pendant la période.	-	-	- \$